

## 71 6. OPTIMISER LE FONCIER RUE PRAD RAQUER

**Projet :** Rue Prad Raquer, la commune est propriétaire d'un terrain identifié comme espace vert à conserver.

Cependant, ce terrain ne présente ni intérêt paysager, ni intérêt écologique. Il n'est pas non plus utilisé par les riverains comme traversée douce entre la rue Prad Raquer et la rue des Magnolia, ni comme espace de rencontre.

Par contre, il présente un potentiel foncier permettant la réalisation d'un logement en densification urbaine.

La commune souhaite donc supprimer la préservation de cette parcelle afin d'y autoriser la construction d'une habitation.

